



CA du Beauvaisis (Siren : 200067999)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Beauvais
Arrondissement	Beauvais
Département	Oise
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/11/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	Mme Caroline CAYEUX

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	48, rue Desgroux
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	60000 BEAUVAIS
Téléphone	03 44 15 68 00
Fax	03 44 15 68 01
Courriel	initiale du prénom.nom@beauvaisis.fr
Site internet	www.beauvaisis.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	104 563
-----------------------------	---------

Densité moyenne 192,94

Périmètre

Nombre total de communes membres : 53

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
60	Allonne (216000083)	1 587
60	Auchy-la-Montagne (216000265)	588
60	Auneuil (200073518)	2 990
60	Auteuil (216000604)	572
60	Aux Marais (216006932)	828
60	Bailleul-sur-Thérain (216000406)	2 156
60	Beauvais (216000562)	57 548
60	Berneuil-en-Bray (216000638)	818
60	Bonlier (216000810)	467
60	Bresles (216001032)	4 189
60	Crèvecœur-le-Grand (216001776)	3 690
60	Fontaine-Saint-Lucien (216002410)	168
60	Fouquénies (216002485)	438
60	Fouquerolles (216002493)	287
60	Francastel (216002519)	481
60	Frocourt (216002626)	537
60	Goincourt (216002741)	1 343
60	Guignecourt (216002873)	389
60	Haudivillers (216002998)	848
60	Herchies (216003079)	663
60	Hermes (216003103)	2 532
60	Juvignies (216003251)	332
60	Lachaussée-du-Bois-d'Écu (216003335)	214
60	Lafraye (216003368)	378
60	La Neuville-en-Hez (216004499)	1 017
60	La Rue-Saint-Pierre (216005538)	815
60	Laversines (216003525)	1 201
60	Le Fay-Saint-Quentin (216002287)	538
60	Le Mont-Saint-Adrien (216004234)	669
60	Le Saulchoy (216005991)	101
60	Litz (216003632)	358
60	Luchy (216003699)	651
60	Maisoncelle-Saint-Pierre (216003731)	159
60	Maulers (216003863)	319
60	Milly-sur-Thérain (216003996)	1 687
60	Muidorge (216004374)	141
60	Nivillers (216004564)	213
60	Pierrefitte-en-Beauvaisis (216004846)	371
60	Rainvillers (216005173)	910
60	Rémérangles (216005249)	219

60	Rochy-Condé (216005363)	1 007
60	Rotangy (216005439)	215
60	Saint-Germain-la-Poterie (216005702)	466
60	Saint-Léger-en-Bray (216005769)	360
60	Saint-Martin-le-Noeud (216005793)	1 066
60	Saint-Paul (216005843)	1 598
60	Savignies (216006007)	850
60	Therdonne (216006197)	1 081
60	Tillé (216006304)	1 139
60	Troissereux (216006379)	1 170
60	Velennes (216006544)	242
60	Verderel-lès-Sauqueuse (216006593)	762
60	Warluis (216006908)	1 195

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 46

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Eau à compter du 1er janvier 2020 ? Distribution de l'eau potable aux usagers ? Production, transport et stockage de l'eau potable Pour cela la communauté d'agglomération du Beauvaisis pourra adhérer à un syndicat mixte pour l'exercice de cette compétence.</i></p> <p>- Assainissement collectif <i>2. Assainissement jusqu'au 31 décembre 2019 Optionnelle ? Assainissement des eaux usées ; ? Assainissement des eaux pluviales ; ? Service public d'assainissement non collectif (SPANC) ? Contrôle des installations Assainissement à compter du 1er janvier 2020 (Obligatoire) ? Assainissement des eaux usées ; ? Assainissement des eaux pluviales ; ? Service public d'assainissement non collectif (SPANC) ? Contrôle des installations et accompagnement à la mise en œuvre de conformité</i></p> <p>- Assainissement non collectif <i>SPANC : contrôle de la conception et de la réalisation des nouveaux systèmes ; contrôle des installations existantes (diagnostic initial des installations, contrôle de fonctionnement et de bon entretien des dispositifs), entretien et réhabilitation des systèmes</i></p> <p>- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte des déchets ménagers et assimilés</i></p> <p>- Lutte contre les nuisances sonores <i>Lutte contre les nuisances sonores</i></p> <p>- Lutte contre la pollution de l'air <i>Lutte contre la pollution de l'air Adhésion de la communauté d'agglomération du Beauvaisis à l'association ATMO-Hauts-de-France chargée de la surveillance et de l'information sur la qualité de l'air. - Lutte contre les nuisances sonores</i></p> <p>- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)</p> <p>- Autres actions environnementales <i>Valorisation des milieux humides et aquatiques en partenariat avec l'agence de l'eau ? Elaboration et mise en œuvre suivie et révision des schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE), à cet effet la communauté d'agglomération du Beauvaisis pourra adhérer à un syndicat mixte pour l'exercice de cette compétence. ? Mise en œuvre d'actions en faveur des zones sensibles et des espaces naturels à protéger dont les zones « Natura 2000 »</i></p>

- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement
- Contribution à la transition énergétique Soutien aux actions de la maîtrise de la demande d'énergie : - Prise en charge des coûts de fonctionnement des infrastructures de charge des véhicules électriques
Sanitaires et social
- Action sociale Actions favorisant le maintien à domicile des personnes âgées
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville ? Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, Réflexion sur la mise en œuvre et participation au financement des actions, équipements et aménagements publics relevant des secteurs prioritaires de la politique de la ville, notamment du programme de rénovation urbaine et qui entrent dans le champ de compétence de la communauté d'agglomération (aménagement, transports, habitat, assainissement, etc.) ? Participation aux actions contribuant à la formation et à l'insertion des jeunes, financement de la mission locale et de la maison de l'emploi et de la formation, et création de chantiers écoles itinérants ? mise en place d'instances de concertation à l'échelle de l'agglomération en matière de prévention de la délinquance : contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) ; ? programme d'actions définis dans le contrat de ville
- Contrat local de sécurité transports
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire dans la politique locale du commerce et de l'activité commerciale (selon le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation) : - Aides à la création d'entreprises, - Aides directes ou indirectes aux entreprises dans le cadre de projets d'implantation, de développement, d'extension, créateurs d'emplois ? Mise en œuvre de projets ou d'actions qui présentent un intérêt économique à l'échelle du territoire dans les thématiques industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et aéroportuaire ? Promotion du développement économique local - Conduite d'actions de promotion et de communication, recherche et accompagnement d'investisseurs et de porteurs de projets en vue de l'implantation d'activités économiques et de création d'emplois ? Promotion et commercialisation de zones d'activités économiques situées sur le territoire communautaire selon les critères définis par le conseil communautaire ? Études, réalisation et gestion d'immobilier d'entreprises futures (pépinière, bâtiment industriel locatif, ateliers relais, bureaux, etc.). Les transformations d'usage ne sont pas d'intérêt communautaire ? Réhabilitation à vocation économique de friches industrielles et commerciales ? Accompagnement des actions collectives de filières ? Études économiques à l'échelle territoriale ou supra-territoriale ? Achat de réserves foncières ? Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, ou aéroportuaire définies par délibération du conseil communautaire, dont les zones suivantes : - Allonne : ZA de Ther (secteur Merlemont, secteur Les Quarante-Mines) Saint Mathurin, ZA de la Briqueterie - Auneuil : ZI d'Auneuil - Beauvais : zones de la Vatine, de l'Avelon, Ther (secteurs pont Laverdure - Saint-Lazare), Le Tilloy, Les Champs Dolent, Pinçonlieu, Haut-Villé, la Marette, parc d'activités technologiques du Beauvaisis, - ZA dite de Beauvais-Tillé (éco-parc de Beauvais-Tillé) ? Schéma territorial des zones d'activités économiques : - Etudes relatives à la définition et l'aménagement des zones d'activités économiques ? Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, hors manager de centre ville qui reste de la compétence des communes: - Mise en place de la stratégie politique commerciale définie par le conseil communautaire, - Politique de subventionnement au bénéfice d'associations de promotion du commerce ? Centre de congrès, de séminaires et d'expositions
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Équipements culturels : - Théâtre du Beauvaisis ? Construction, gestion et exploitation - Conservatoire de musique à rayonnement départemental - Réseau des médiathèques du Beauvaisis - École d'art du Beauvaisis - Maladrerie Saint-Lazare Équipements sportifs : - Complexe aquatique ? Aquaspace (Beauvais) - Gymnase de Tillé - Gymnase d'Allonne - Piscine Jacques Trubert (Bresles) - Halle des sports de Bresles - Gymnase de Bailleul sur Thérain

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
Participation au fonctionnement des écoles maternelles et primaires des communes membres accueillant dans les cas dérogatoires prévus par la loi, des enfants originaires d'autres communes de la CAB jusqu'au 1er septembre 2018.

- Lycées et collèges

Prise en charge de la contribution des communes membres de la communauté à la rénovation et à la construction des collèges ;

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

Actions favorisant le développement de l'enseignement supérieur pour concourir au rayonnement économique de Beauvaisis

- Activités culturelles ou socioculturelles

Actions culturelles : Animation d'un réseau de bibliothèques - Actions et manifestations autour du livre et de la lecture publique.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Réalisation, modification éventuelle, suivi et révision du SCOT

- Schéma de secteur

Schéma de secteur : réalisation, modification éventuelle, suivi et révision

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire dont notamment : - ZAC de la vallée du Thérain à Beauvais, - ZAC d'Auneuil

- Constitution de réserves foncières

Constitution de réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Prise en charge du réseaux de transports existant à Beauvais. Mise en place d'une navette pour la desserte du centre de Beauvais et des hôtels depuis l'aéroport de Beauvais-Tille (convention financière avec les différents partenaires intéressés)

- Transport scolaire

Transport scolaire des enfants du PTU vers les établissements de PTU : Prise en charge des circuits de transports d'enfants au sein des regroupements pédagogiques situés intégralement à l'intérieur du PTU : Allonne, Tillé et Troissereux et des transports d'élèves des classes UPI et CLIS ; Convention avec le conseil général en vue d'un fonctionnement optimisé et cohérent des différents réseaux de transports collectifs utilisés par d'autres élèves, collégiens et lycéens (signée pour une période allant jusqu'au mois août 2007, sera revue par avenant)

- Organisation des transports non urbains

Convention avec le conseil général pour le transport des habitants venant du PTU de la CAB sur les lignes régulières interurbaines mises en place par le département. Cette convention détermine les conditions de coopération entre les autorités organisatrices signataires, en vue d'un fonctionnement optimisé et cohérent des différents réseaux de transports collectifs placés sous leur tutelle. (La politique de coopération entre la CAB et le département repose sur 3 principes : cohérence des réseaux, continuité des financements courants, autonomie de gestion)

- Plans de déplacement urbains

- Etudes et programmation

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

1. Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire. - Chemin du Fossé-Robert, desserte de l'aire d'accueil des gens du voyage - Voie comprise entre la départementale 901 et l'extrémité de la rue de la Mie-au-Roy à Beauvais

- Parcs de stationnement <i>Sont d'intérêt communautaire les parcs de stationnement, existants ou à créer, liés aux équipements d'intérêt communautaire.</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>? Mise en ?uvre d'actions favorisant le développement du tourisme et participation à des actions valorisant les richesses touristiques du Beauvaisis dont les randonnées en Beauvaisis ? Fonctionnement de l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais ? Balisage et entretien des chemins de randonnée labellisés ? Gestion et entretien des bâtiments publics à vocation touristique déclarés d'intérêt communautaire</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Programme local de l'habitat (PLH) : - Élaboration et suivi du plan local de l'habitat et participation à la mise en ?uvre des orientations du PLH correspondant à des actions reconnues d'intérêt communautaire.</i>
- Politique du logement non social <i>Politique du logement d'intérêt communautaire : - Mise en place d'outils de connaissance et de suivi du marché du logement (observatoire du logement); - Etudes générales et thématiques concourant à la définition, l'élaboration, la mise en ?uvre et le suivi de la politique du logement à l'échelle de l'agglomération - Animation de la conférence intercommunale du logement (CIL) en partenariat avec les communes membres</i>
- Politique du logement social <i>Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire : - Possibilité de participation au surcoût financier des opérations en cas de besoin et sur des sujets concourant à l'équilibre social de l'habitat sur le territoire de l'agglomération - Possibilité d'octroi de subventions aux bailleurs sociaux en complément des prêts accordés ou délégués par l'État (PLUS, PLAI, etc.) en cas de besoin et sur des projets concourant à l'équilibre social de l'habitat sur le territoire de l'agglomération</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social <i>Actions et aides financières en faveur du logement social d'IC : Possibilité de participer au surcoût foncier des opérations, en cas de besoin et sur des projets concourant à l'équilibre social de l'habitat sur le territoire de l'agglomération ; Possibilité d'octroi de subventions aux bailleurs sociaux en complément des prêts accordés ou délégués par l'Etat (PLUS, PLAI, etc), en cas de besoin et sur projets concourant à l'équilibre social de l'habitat sur le territoire de l'agglomération.</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées <i>Actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire : - Actions en faveur de la résorption de l'habitat insalubre dans le parc privé, notamment dans le cadre de dispositifs programmés d'amélioration de l'habitat ; - Aides à la réhabilitation de logements du parc privé dans le cadre des subventions accordées ou déléguées par l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH)</i>
- Amélioration du parc immobilier bâti <i>Actions en faveur de la résorption du logement insalubre dans le parc privé, notamment dans le cadre de la réalisation d'OPAH ; Participation aux opérations de requalification urbaine dans le cadre d'opérations ciblées du programme ANRU ; Aides à la réhabilitation de logements du parc privé dans le cadre de subventions accordées ou déléguées par l'ANAH</i>
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
- Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL)
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Elaboration et mise en oeuvre du projet de territoire du Beauvaisis et contribution au financement des actions qui s'y rattachent</i>
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>Très haut débit ? Etablissement et exploitation de réseaux de communication électronique au sens de l'article L.1425-1 du CGCT ? Adhésion de la communauté d'agglomération du Beauvaisis au syndicat mixte de l'Oise très haut débit pour les communes membres hors zones conventionnées</i>

- NTIC (Internet, câble...)

Système d'information géographique

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Création, aménagement, gestion et entretien d'aires de grands passages et d'aires d'accueil des gens du voyage + terrains privés

- Autres

. Relais d'assistantes maternelles (reprise de l'existant sur Beauvais) Contributions obligatoires au SDIS aux lieu et place des communes Exercice de compétences appartenant à d'autres collectivités : ? La communauté d'agglomération peut demander à exercer, au nom et pour le compte du département ou de la région, tout ou partie des compétences dévolues à l'une ou à l'autre de ces collectivités 4. Santé ? Elaboration d'un contrat local de santé 7. Manifestations d'intérêt communautaire ? Subventionnement des manifestations reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil communautaire dont : - La fête de l'âne (Aux Marais) - Les fêtes Jeanne Hachette (Beauvais) - La fête du cidre et de la bière (Milly sur Thérain) - Le marché de Noël (Saint Martin le Noëud) - La fête de l'eau (Troissereux) 8. Fonds de concours ? Versement de fonds de concours afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, entre la communauté d'agglomération et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. ? Fonds de développement communautaire ? Fonds de concours voirie ? Participation par voie de fonds de concours au fonctionnement du bassin de Savignies Élaboration et mise en ?uvre du projet de territoire du Beauvaisis et contribution au financement des actions qui s'y rattachent : ? Approbation et mise à jour du projet de territoire de développement durable « Beauvaisis 2050 » 10. Action culturelle et sportives - Mise en ?uvre du principe d'égal accès tarifaire des habitants de la CAB aux équipements culturels et sportifs des communes membres jusqu'au 1er septembre 2018 - Animation du réseau de bibliothèques du territoire, actions et manifestations

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
60	SM Oise très haut débit (200038875)	SM ouvert	423 294
60	SM des transports collectifs de l'Oise (200006039)	SM ouvert	409 585
60	Syndicat des intercommunalités de la vallée du Thérain (200080836)	SM fermé	102 061
60	SI d'aménagement et d'entretien de l'Avelon et de son bassin versant (200080950)	SM fermé	16 770
60	SM du bassin versant de la Brèche (200075125)	SM fermé	325 163
60	Pôle Métropolitain de l'Oise (200078772)	Pôle métrop.	277 072
60	SM de l'aéroport de Beauvais-Tillé (200005445)	SM ouvert	104 563
60	SM du département de l'Oise, pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés (200067619)	SM fermé	764 903

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)